



Communiqué de presse

Morges, le 19 mai 2020

118^{ème} Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA

Dans un format inhabituel, lié aux conditions sanitaires actuelles, l'Assemblée générale entérine les propositions du Conseil d'administration

La 118^{ème} Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA s'est tenue ce jour, avec une présence réduite et un ordre du jour recentré sur les décisions statutaires. Par le biais d'un représentant indépendant, les actionnaires ont notamment approuvé le rapport annuel, les comptes 2019, et la distribution d'un dividende de CHF 36.- par action. Ils ont également validé la nomination de M. Stéphane Gard en tant que membre du Conseil d'administration, pour succéder à feu M. Christian Budry.

C'est au siège du Groupe, à Morges, que s'est tenue la 118^{ème} Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA, en présence du Président du Conseil d'administration, Me Guy Mustaki, du représentant des actionnaires, Me Gabriel Cottier, du représentant de l'organe de révision, M. Fabien Bryois, du notaire, Me Pierre-Alain Givel et de la Secrétaire générale a.i., Mme Valentine Maire. Afin de répondre aux directives de la Confédération (art. 6b de l'ordonnance 2 relative au COVID-19), seuls les participants légalement nécessaires statutairement ont été conviés. Ainsi, un représentant indépendant, en la personne de Me Gabriel Cottier, a réuni les instructions de vote de 618 actionnaires, représentant 73.18% du capital-actions. Les actionnaires ont pu transmettre, en amont, leurs instructions par courrier ou par voie électronique.

Ils ont, par la voix de leur représentant, procédé à l'approbation du rapport de gestion, des comptes annuels et consolidés 2019 ainsi que de la rémunération des administrateurs et de la direction du Groupe, avant de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale.

Un dividende stable de CHF 36.-

Le Conseil d'administration a proposé à l'Assemblée générale le versement d'un dividende ordinaire stable de CHF 36.- par action, le Groupe bénéficiant des liquidités suffisantes pour ce faire. L'Assemblée ayant approuvé cette proposition, et compte tenu des actions en circulation, le montant total des dividendes versés s'élèvera à CHF 37.9 millions.

M. Stéphane Gard, nouveau membre du Conseil d'administration

Les actionnaires représentés ont adopté la révision partielle des statuts portant sur la réduction du nombre d'administrateurs, passant de 11 à 9 membres. Ils ont ensuite entériné la réélection, pour un mandat d'un an, de Mme Anne Bobillier ainsi que de M. Jean-Jacques Miauton et à l'élection de M. Alphonse-Marie Veuthey en tant qu'administrateurs.

L'Assemblée générale a par ailleurs validé la nomination de M. Stéphane Gard, consultant indépendant et administrateur de diverses sociétés, pour succéder à feu M. Christian Budry, pour un mandat d'un an.

Les actionnaires ont ensuite procédé à la réélection de Me Guy Mustaki en qualité de président du Conseil d'administration, pour un mandat d'un an, avant de réélire Mme Elina Leimgruber, ainsi que M. Jean-Yves Pidoux en tant que membres du Comité Nominations et Rémunération pour un mandat d'un an. Ils ont également accepté la proposition d'élection de Mme Anne Bobillier en tant que membre de ce comité, pour succéder à M. Wolfgang Martz.

Enfin, Deloitte SA a été réélu en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2020 et Me Gabriel Cottier, notaire à Lausanne, a été confirmé dans son mandat de représentant indépendant pour une durée d'un an.

Notes à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

Votes de l'AG 2020

Les résultats détaillés des votes seront publiés sur le site internet www.romande-energie.ch le 19 mai 2020.

Assemblée générale ordinaire 2021

L'assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA aura lieu le vendredi 28 mai 2021 (date exacte, horaire et lieu à confirmer).

Contact

Michèle Cassani

Responsable de la communication

Tél. fixe : 021 802 95 67

Mobile : 079 544 89 11

Courriel : michele.cassani@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Energéticien de référence et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose de nombreuses solutions durables dans des domaines aussi variés que la distribution et la production d'énergie, les services énergétiques, l'efficacité énergétique, ainsi que la mobilité électrique.

Par sa production propre 100% renouvelable, ses services innovants et sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, le Groupe entend développer, avec ses clients, investisseurs et collaborateurs, un meilleur cadre de vie. Romande Energie s'engage également au quotidien à proposer des prestations de haute qualité et à garantir un approvisionnement fiable, au plus près des attentes de ses clients, afin de les accompagner dans la transition énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :
www.romande-energie.ch